



INGRÉDIENTS

Salade de pâtes avec 12% de thon

Eau, légumes : tomates, maïs, carottes ; pâtes précuites à base de semoule de **blé** dur et de blanc **d'œuf** (16% du poids net total), **thon** (12% du poids net total), huile de colza, vinaigre d'alcool, **moutarde** (conservateur : **bisulfite** de sodium), sel, aromate, épaississants : gommés guar et xanthane, amidon modifié de maïs, arômes, épice.

Les informations en **gras** sont destinées aux personnes allergiques.

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES | Pour 100 g

Energie	569 kJ / 137 kcal
Matières grasses (dont acides gras saturés)	7,9 g (0,6 g)
Glucides (dont sucres)	10 g (1,2 g)
Protéines	5,2 g
Sel	0,90 g

NOMBRE DE PORTIONS | Coupelle

Enfant maternelle	Enfant primaire	Adolescent Adulte	Personne âgée en institution
----------------------	--------------------	----------------------	---------------------------------

DDM / DLUO : 24 MOIS

Date de Durabilité Minimale

A consommer de préférence
avant la date inscrite sur
l'emballage.

A conserver à température ambiante.

CONSEILS D'UTILISATION

DONNÉES LOGISTIQUES

Nbre d'unités / carton	Nbre de cartons / plan	Nbre de plans / palette	Poids brut (kg) Unité / carton / palette	Poids net (kg) Unité / carton / palette	Dimensions carton / palette
72	8	6	0.124 / 8.930 / 429	0.115 / 8.280 / 397.44	395 x 295 x 215 1200 x 800 x 1450
Code EAN unité	N° d'agrément	N° de nomenclature douanière	Site de fabrication	Version	
3 29951 3405274	FR 12 202 001 CE	1902 30 90 00	RODEZ (France)		

Nous attestons que l'ensemble de nos produits sont conformes aux deux règlements :

- Règlement 1829/2003 du 22/09/03 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.

- Règlement 1831/2003 du 22/09/03 concernant la traçabilité et l'étiquetage des OGM et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'OGM.

Nous attestons que nous n'utilisons pas de matières premières ionisées.